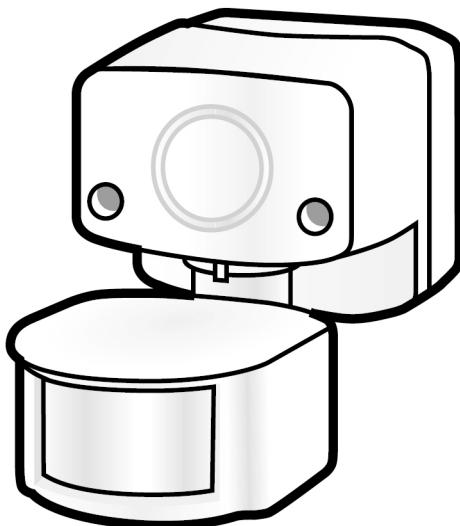


DÉTECTEUR DE MOUVEMENT

12V / 120°

FR



IMPORTANT



- Veillez à respecter l'intensité électrique maximum du détecteur.
- Réalisez la fixation et le raccordement électrique hors tension.

DESCRIPTION

Cher client, nous vous remercions pour votre achat de l'un de nos produits Uniteck. Veuillez prendre connaissance avec attention de toutes les instructions avant d'utiliser le produit.

Le détecteur de mouvement, grâce à son capteur PIR (technologie infrarouge passif), commute automatiquement votre appareil dès qu'il détecte une source de chaleur en mouvement dans son rayon d'action.

Le détecteur de mouvement est équipé :

- d'un interrupteur crépusculaire réglable pour un fonctionnement soit 24h/24h, ou selon la luminosité.
- et d'une minuterie pour régler la durée de commutation.

FIXATION

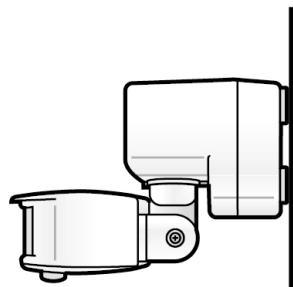
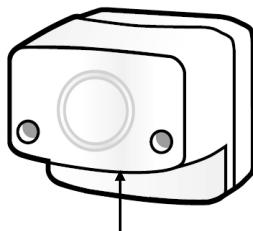
Le détecteur de mouvement se fixe soit au mur soit au plafond.

On obtient la meilleure détection quand les déplacements se font perpendiculairement et non face au détecteur.

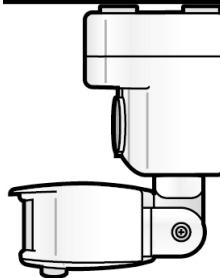
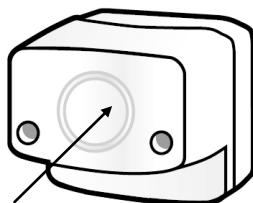
ÉTAPES DE FIXATION

- 1 Cassez l'opercule 1 ou 2 du support selon le type de montage et la zone de détection souhaitée.

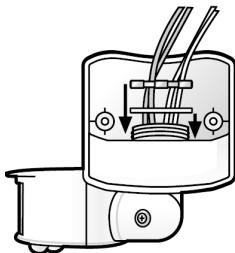
Fixation mur



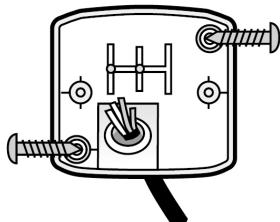
Fixation plafond



- ② Insérez la tête du détecteur dans le support, puis fixez-la au moyen de la rondelle et de l'écrou.

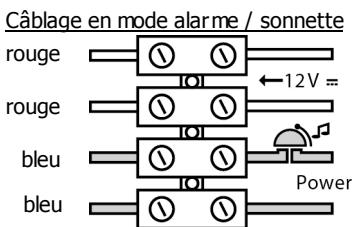


- ③ Cassez l'opercule de l'embase du support. Positionnez le passe-cloison en caoutchouc, Insérez votre câble de raccordement via le passe-cloison en caoutchouc, puis fixez le support à votre mur ou plafond à l'aide des 2 vis fournies.

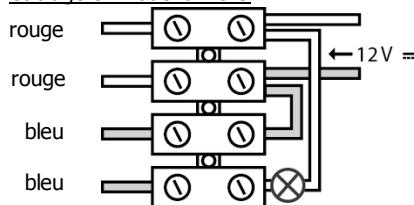


CABLAGE

- ① Réalisez le câblage comme ci-dessous :

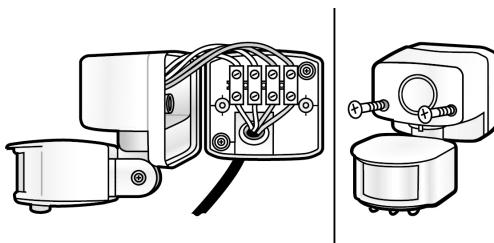


Câblage en mode lumière



Nb: la tension du luminaire doit être identique au détecteur de mouvement.

- ② Finalisez le montage



RÉGLAGE DE LA ZONE DE PORTÉE

Le système va procéder à un test automatique d'une durée de 15 secondes. Pendant le test, l'appareil raccordé reste allumé. Lorsqu'il s'éteint, un test de portée démarre. A présent, en cas de mouvement, l'appareil s'active pendant 5 secondes environ, indépendamment de la luminosité ambiante (à chaque mouvement, le luminaire se rallumera pendant 5 secondes). Une fois ce paramétrage effectué, vous pouvez procéder à d'autres réglages.

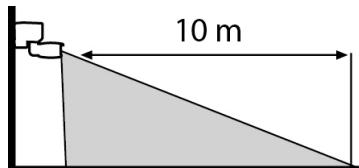
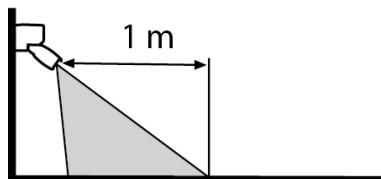
Activation du mode

- ➊ Si votre détecteur de mouvement est raccordé à un interrupteur, assurez-vous que ce dernier est en position ON.

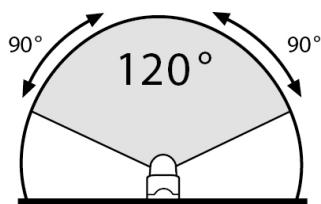
- ➋ Positionnez :
 - Le bouton METER sur maximum
 - Le bouton LUX sur le symbole soleil et nuit
 - Le bouton TIME sur minimum,



- ➌ Orientez le détecteur de mouvement verticalement.



- ➍ Orientez le détecteur de mouvement horizontalement comme souhaité



- ➎ Réglez la portée de détection via le bouton METER.



AUTRES RÉGLAGES

AUTRES RÉGLAGES : PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT ET TEMPS DE COMMUTATION

- ❶ Réglez la période de fonctionnement en fonction de la luminosité (de 5 à 1000 Lux env).



- ❷ Réglez la durée de commutation (entre 5 sec et 15 min)



Anomalie	Causes	Solution
Le détecteur de mouvement commute à retardement	Zone de détection non prise en charge	Ajustez la zone de détection
	Déplacement frontal	
La portée maximale n'est pas atteinte	Le détecteur est fixé trop bas.	Positionnez votre détecteur plus haut.
	La différence entre la température ambiante et la source de chaleur est trop faible.	
Détecteur de mouvement commute en permanence ou commute sans raison.	Instabilités thermiques dans la zone de détection causées par : - des arbres, des reflets sur de l'eau etc... - du vent, de la pluie ou des ventilateurs. - un ensoleillement direct ou indirect.	Réorientez le détecteur de mouvement, évitez si possible ces zones d'interférences.
Pas de réaction au passage de véhicule.	Le moteur du véhicule n'est pas encore assez chaud.	Pas de remède
	Moteur bien isolé.	

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La société UNITECK atteste que le détecteur de mouvement décrit dans ce manuel est fabriqué conformément aux exigences de la directive européenne suivante :

- Directive Basse Tension : 2004/108/CE du 15/12/2004

Il est pour cela conforme aux normes harmonisées :

- IEC 61000-4-2 : 2008
- IEC 61000-4-3 : 2006 / A1 : 2007
- EN 55015 : 2006 / A1 : 2007 / A2 : 2009
- IEC 61000-4-8 : 1993 / A1 : 2000
- EN 60669-2-1 / A1: 2009
- EN 61547 : 1995 / A1 : 2000

Date de marquage CE : janvier 2014.

01/01/2014

Société Uniteck

132 rue Pierre Simon Marquis de Laplace
34500 Béziers

Yoann Fourmond

Directeur Général



GARANTIE

La garantie couvre tout défaut ou vice de fabrication pendant 1 an, à compter de la date d'achat (pièces et main d'œuvre).

La garantie ne couvre pas :

- l'usure normale des pièces (Ex. : câbles, connecteurs, etc.).
- les incidents dus à un mauvais usage, chute, démontage ou toute autre avarie due au transport.

En cas de panne, retournez l'appareil à votre distributeur, en y joignant :

- un justificatif d'achat daté (ticket de sortie de caisse, facture....)
- une note explicative de la panne.

Attention : notre SAV n'accepte pas les retours en port dû.

Après la garantie, notre SAV assure les réparations après acceptation d'un devis.

Contact SAV : Uniteck-132 rue Pierre Simon Marquis de Laplace
 34500 Béziers -France
 mail: sav@uniteck.fr
 Fax: +33 (0)4 88 04 72 20

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Zone de détection	120°
Réglage du délai	5 sec à 15 min réglage en continu
Portée	1m à 10 m environ, selon la hauteur de fixation et la température extérieure
Interrupteur crépusculaire	Environ 5 à 1000 Lux, réglage en continu
Puissance de commutation	Sec relais 10A, 12V- 30V ~ / == 12 V ~ / ==
Raccordement électrique	
Type de protection	IP44
Hauteur de fixation recommandée	Environ 2,5 m
Dimensions	Environ H 100 x L 180 x P 117 mm